ÉTUDES SUPÉRIEURES

ÉTUDES DE CONFLITS (DOCTORAT(S))



Changez la face du monde

UNIVERSITÉ
SAINT·PAUL
UNIVERSITY

ustpaul.ca/programmes

Exigences du grade

Les exigences du programme de doctorat en études de conflits comprennent la réussite de 15 crédits de cours, un examen de synthèse et une thèse.

Cours

Cours obligatoires (9 crédits)

ECS8901 Séminaire de doctorat I (3cr.)
ECS8902 Séminaire de doctorat II (3cr.)
ECS8903 Méthodologie de recherche (3cr.)

Projet de thèse (ECS9997) (sans crédits)

Le projet de thèse doit être soumis au comité de thèse pour évaluation et approbation avant la fin de la cinquième session. L'étudiant qui échoue peut le soumettre et le défendre de nouveau au plus tard la session suivante. Au second échec, il doit se retirer du programme. Le projet doit être approuvé par le comité de thèse et par le Comité d'éthique de la recherche et avant le début de la collecte des données.

Cours au choix (6 crédits)

Deux (2) cours aux choix (6 crédits) se font à partir de la liste de cours du programme de maîtrise en études de conflits à l'Université Saint-Paul, ou des cours offerts par d'autres programmes à l'Université Saint Paul ou à une autre université. Les étudiants peuvent choisir le cours *ECS8911 Lectures et recherches dirigées (3cr.)* en tant qu'un des deux cours au choix. La sélection des cours doit être approuvée par le directeur du programme.

Examen de synthèse (ECS9998)

L'examen de synthèse permet à l'étudiant de démontrer sa maitrise du contenu des cours ainsi que sa capacité à intégrer et à appliquer ses connaissances à des situations de conflit. L'étudiant qui échoue peut le soumettre et le défendre de nouveau au plus tard la session suivante. Au second échec, il doit se retirer du programme. L'examen de synthèse, oral et écrit, doit être passé dans les 24 mois qui suivent la première inscription au programme.

Les procédures pour l'examen de synthèse se trouvent dans le guide de l'étudiant au doctorat en études de conflits, disponible sous la rubrique « Manuel des étudiants » sur la page web de la Faculté des sciences humaines.

Thèse (ECS9999)

Durée du programme

Les exigences du programme sont généralement remplies en quatre ans. Le délai maximal qui est alloué est de six ans à partir de la première session d'inscription au programme, ou de sept ans dans le cas d'un passage accéléré de la maîtrise au doctorat.

Résidence

Tous les doctorants doivent rester inscrits à temps plein pendant au moins six sessions au début du programme.

Exigences minimales

La note de passage est de 70 % (B) pour tous les cours. Les étudiants qui échouent deux cours (l'équivalent de 6 crédits), l'examen de synthèse, le projet de thèse ou la thèse ou dont le progrès est jugé insatisfaisant doivent se retirer du programme.

Comité consultatif de thèse

Au cours de la première session du programme, un comité consultatif de thèse est formé en consultation avec l'étudiant en tenant compte des thèmes de recherche proposés au moment de la demande d'admission au programme. Le comité est composé du directeur de thèse et de deux autres professeurs ayant accepté d'épauler l'étudiant tout au long de ses études doctorales. Il faut qu'au moins deux membres du comité soient des professeurs de l'École d'études de conflits . La composition du comité est confirmée à la fin de la première année. Au terme de la 3PeP session, en consultation avec le directeur de thèse, l'étudiant doit enregistrer le sujet de la thèse auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Adresse

Bureau des admissions, du registraire et des services étudiants
Pièce 148
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa (Ontario)
K1S 1C4
CANADA
Téléphone : 613 236-1393
Télécopieur : 613 782-3014
admission@ustpaul.ca

Heures d'ouverture du 15 août au 31 mai
Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Heures d'ouverture du 1er juin au 14 août
Lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h